

Rapport de gestion

1. Énoncés prospectifs	2
2. Indicateurs de performance financière clés	4
3. Résultats d'exploitation consolidés	5
4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	9
4.1 Secteur Vente au détail	9
4.2 Secteur Services financiers	11
5. Situation de trésorerie et sources de financement	12
5.1 Flux de trésorerie	12
5.2 Situation de trésorerie et structure du capital	14
5.3 Composantes de la dette totale	15
5.4 Situation financière	16
5.5 Notation	16
5.6 Capital social	17
5.7 Arrangements hors bilan	18
6. Instruments financiers dérivés	18
7. Résultats par trimestres	19
8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	20
9. Risques d'entreprise et gestion des risques	21
10. Perspectives	21
11. Mesures financières non conformes aux PCGR	22
12. Informations supplémentaires	28

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2021 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 2 janvier 2021 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2020 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel de 2020 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2021 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2020 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 4 mai 2021.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 10, « Perspectives », et à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2021 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, dont la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2020 et dans la notice annuelle 2020 de la société pour l'exercice clos le 2 janvier 2021. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de la société, ainsi que sur les activités des fournisseurs, le comportement des consommateurs et l'économie en général;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et par le fait même un assortiment approprié de produits offerts dans les magasins;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficiences sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service du personnel qualifié pour les principaux postes, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2020 de la société (pour l'exercice clos le 2 janvier 2021). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 27 mars 2021 et au 21 mars 2020 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (12 semaines)
Chiffres consolidés			
Augmentation des produits		0,6 %	10,7 %
Résultat d'exploitation		617 \$	541 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾		1 218	1 165
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾		10,3 %	9,9 %
Bénéfice net		335 \$	276 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société		316	243
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾		313	240
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾		392	349
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)		0,90 \$	0,66 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)		1,13 \$	0,97 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme		1 775 \$	2 248 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation		852	1 813
Flux de trésorerie disponibles ²⁾		288	1 186
Mesures financières			
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle		2,9 x	2,9 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle		14,2 %	14,3 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle		8,3 %	8,4 %
Secteur Vente au détail			
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail		0,1 %	9,6 %
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail		(1,7) %	10,7 %
Résultat d'exploitation		553 \$	538 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾		3 533	3 450
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾		30,3 %	29,8 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾		1 145 \$	1 157 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾		9,8 %	10,0 %
Secteur Services financiers			
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		48 \$	(19) \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre		13,5 %	13,9 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre		3,0 %	4,0 %

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

3. Résultats d'exploitation consolidés

Au 27 mars 2021 et au 21 mars 2020 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021	2020 ⁴⁾	Variation	Variation
	(12 semaines)	(12 semaines)	(en \$)	(en %)
Produits	11 872 \$	11 800 \$	72 \$	0,6 %
Résultat d'exploitation	617	541	76	14,0 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 218	1 165	53	4,5 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,3 %	9,9 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	610 \$	594 \$	16 \$	2,7 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	160	172	(12)	(7,0) %
Impôt sur le résultat	122	93	29	31,2 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	151	133	18	13,5 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	26,7 %	25,7 %		
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	19 \$	33 \$	(14) \$	(42,4) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	316 \$	243 \$	73 \$	30,0 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	313	240	73	30,4 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	392	349	43	12,3 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,90 \$	0,66 \$	0,24 \$	36,4 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,13 \$	0,97 \$	0,16 \$	16,5 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	348,2	361,2		

- i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 313 millions de dollars (0,90 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2021, en hausse de 73 millions de dollars (0,24 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020. Cette augmentation tient compte de l'amélioration de 43 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable de 30 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 43 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers par suite de la réduction de 20 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances attendues au cours du trimestre à l'étude, en comparaison de l'augmentation de 50 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances attendues comptabilisée au premier trimestre de 2020;
 facteur en partie contrebalancé par :
 - la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une hausse des frais de vente et charges générales et administratives et à une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, partiellement contrebalancées par une augmentation du montant ajusté de la marge brute² dans le secteur Vente au détail. La baisse est attribuable au fait que les montants comparatifs correspondent à la fin du premier trimestre de 2020, lorsque les consommateurs ont commencé à constituer des réserves à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19;
- la variation favorable de 30 millions de dollars (0,07 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - la variation favorable de 17 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - la variation favorable de 8 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence favorable de 4 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) du profit sur la vente d'immeubles non exploités;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,04 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 392 millions de dollars au premier trimestre de 2021, ce qui représente une hausse de 43 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,13 \$ au premier trimestre de 2021, ce qui représente une hausse de 0,16 \$ comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020. L'augmentation reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Produits

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (12 semaines)	2020 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	11 670 \$	11 584 \$	86 \$	0,7 %
Services financiers	253	266	(13)	(4,9) %
Consolidation et éliminations	(51)	(50)	(1)	(2,0) %
Produits	11 872 \$	11 800 \$	72 \$	0,6 %

Les produits ont augmenté de 72 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2020, pour s'établir à 11 872 millions de dollars au premier trimestre de 2021. L'augmentation découle essentiellement d'une amélioration de 86 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et l'augmentation nette de la superficie de vente au détail. L'augmentation a été en partie contrebalancée par la diminution de 13 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers en regard du premier trimestre de 2020, qui a découlé de la baisse des produits d'intérêts et de la diminution des produits liés aux cartes de crédit, en partie contrebalancées par la hausse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques La Boutique Mobile^{MC} et par l'augmentation des commissions d'interchange.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 76 millions de dollars au premier trimestre de 2021 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020 pour s'établir à 617 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'amélioration de 35 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 41 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 35 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers, partiellement contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable au fait que les montants comparatifs correspondent à la fin du premier trimestre de 2020, lorsque les consommateurs ont commencé à constituer des réserves à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19;
- la variation favorable de 41 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - la variation favorable de 23 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - la variation favorable de 11 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence favorable de 5 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	1 145 \$	1 157 \$	(12) \$	(1,0) %
Services financiers	73	8	65	812,5 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 218 \$	1 165 \$	53 \$	4,5 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 53 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020 pour s'établir à 1 218 millions de dollars au premier trimestre de 2021. La hausse du montant ajusté du BAIIA²⁾ s'explique essentiellement par l'augmentation de 65 millions de dollars au sein du secteur Services financiers, partiellement contrebalancée par la baisse enregistrée par le secteur Vente au détail. La baisse est attribuable au fait que les montants comparatifs correspondent à la fin du premier trimestre de 2020, lorsque les consommateurs ont commencé à constituer des réserves à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Au premier trimestre de 2021, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 16 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2020 pour s'établir à 610 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux TI, de l'augmentation de l'amortissement des actifs loués et de l'augmentation de l'amortissement au sein du secteur Services financiers qui a découlé du lancement du compte *PC Argent*^{MC}. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 117 millions de dollars (119 millions de dollars en 2020) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 12 millions de dollars au premier trimestre de 2021 comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2020 pour s'établir à 160 millions de dollars. Cette diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières découle essentiellement du recul des charges d'intérêts sur les obligations locatives et de la baisse des charges d'intérêts du secteur Services financiers en raison d'une diminution des taux d'intérêt sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit et d'une diminution nette des certificats de placement garanti (les « CPG »).

Impôt sur le résultat

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	122 \$	93 \$	29 \$	31,2 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	29	40	(11)	(27,5) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	151 \$	133 \$	18 \$	13,5 %
Taux d'impôt effectif	26,7 %	25,2 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	26,7 %	25,7 %		

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2021 s'est établie à 122 millions de dollars (93 millions de dollars en 2020) et le taux d'impôt effectif, à 26,7 % (25,2 % en 2020). L'augmentation du taux d'impôt effectif est surtout attribuable à l'incidence de certains éléments non déductibles.

Le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ pour le premier trimestre de 2021 s'est établi à 151 millions de dollars (133 millions de dollars en 2020⁴⁾) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 26,7 % (25,7 % en 2020). L'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif est surtout attribuable à l'incidence de certains éléments non déductibles.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, la société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Le 15 octobre 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause et, le 23 avril 2020, elle a rendu sa décision concernant l'affaire Glenhuron en faveur de la société et a infirmé la décision de la Cour de l'impôt. Le 29 octobre 2020, la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême ») a accordé à la Couronne l'autorisation d'en appeler et, le 30 novembre 2020, la Couronne a déposé un avis d'appel auprès de la Cour suprême. L'appel sera entendu par la Cour suprême le 13 mai 2021. La société n'a annulé aucune partie des charges de 367 millions de dollars comptabilisées au troisième trimestre de 2018, dont une tranche de 176 millions de dollars inscrite dans les intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, qui représente les bénéfices du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés, s'est établi à 19 millions de dollars au premier trimestre de 2021, ce qui représente une diminution de 14 millions de dollars, ou 42,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020. La diminution des participations ne donnant pas le contrôle est attribuable essentiellement à la baisse des bénéfices des franchisés par rapport au premier trimestre de 2020, lorsque les franchisés ont bénéficié d'une rentabilité accrue lors du déclenchement de la pandémie de COVID-19.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*^{MC}. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	11 670 \$	11 584 \$	86 \$	0,7 %
Résultat d'exploitation	553	538	15	2,8 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 533	3 450	83	2,4 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	30,3 %	29,8 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 145 \$	1 157 \$	(12) \$	(1,0) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,8 %	10,0 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	601 \$	589 \$	12 \$	2,0 %

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (12 semaines)		2020 (12 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	8 479 \$	0,1 %	8 332 \$	9,6 %
Secteur des pharmacies au détail	3 191	(1,7) %	3 252	10,7 %
Médicaments sur ordonnance	1 614	3,5 %	1 563	10,6 %
Produits de l'avant du magasin	1 577	(6,4) %	1 689	10,7 %

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 11 670 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en hausse de 86 millions de dollars, ou 0,7 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,1 % pour le trimestre (9,6 % en 2020). Au cours du premier trimestre de 2021, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a affiché une croissance élevée et soutenue jusqu'à ce que celui-ci soit comparé avec la fin du premier trimestre de 2020, où les consommateurs ont commencé à constituer des réserves à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19;
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été nulle;
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a été modeste;
 - le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de la société a augmenté de 3,9 % (1,5 % en 2020), ce qui reflète la croissance d'un exercice à l'autre des produits du secteur de l'alimentation au détail par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de la société au cours du trimestre. L'augmentation du prix moyen des articles est attribuable à la composition du chiffre d'affaires;
 - la taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a diminué au cours du trimestre en regard du premier trimestre de 2020.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a diminué de 1,7 % (augmentation de 10,7 % en 2020). La diminution du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail reflète la demande initiale pour des produits alimentaires et pharmaceutiques à la fin du premier trimestre de 2020 à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19 au Canada;
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 3,5 % (10,6 % en 2020). Le nombre d'ordonnances exécutées a diminué de 0,5 % (augmentation de 5,5 % en 2020). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a diminué de 0,8 % (augmentation de 5,5 % en 2020) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 2,4 % (4,8 % en 2020) d'un exercice à l'autre;
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a diminué de 6,4 % (augmentation de 10,7 % en 2020).

Au cours des 12 derniers mois, 20 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et neuf les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie du secteur Vente au détail de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,6 %.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 15 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020 pour s'établir à 553 millions de dollars au premier trimestre de 2021. La hausse du résultat d'exploitation découle de la variation favorable de 41 millions de dollars d'éléments d'ajustement, partiellement contrebalancée par une diminution de 26 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 26 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable au fait que les montants comparatifs correspondent à la fin du premier trimestre de 2020, lorsque les consommateurs ont commencé à constituer des réserves à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à la hausse défavorable des frais de vente et charges générales et administratives décrite plus bas;
- la variation favorable de 41 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - la variation favorable de 23 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - la variation favorable de 11 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence favorable de 5 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 533 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en hausse de 83 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 30,3 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020, en raison des améliorations sous-jacentes aux initiatives commerciales.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 145 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en baisse de 12 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2020. La baisse est attribuable au fait que les montants comparatifs correspondent à la fin du premier trimestre de 2020, lorsque les consommateurs ont commencé à constituer des réserves à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à la hausse défavorable des frais de vente et charges générales et administratives décrite plus bas. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 70 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2020 pour s'établir à 20,5 %. L'augmentation défavorable de 70 points de base s'explique principalement par les coûts liés à la COVID-19 et les coûts de main-d'œuvre supplémentaires liés au commerce électronique en raison des ventes en ligne accrues.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 601 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en hausse de 12 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2020, en raison essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux TI et des biens loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 117 millions de dollars (119 millions de dollars en 2020) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (12 semaines)	2020 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	253 \$	266 \$	(13) \$	(4,9) %
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	48	(19)	67	352,6 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 27 mars 2021	Au 21 mars 2020	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 006 \$	3 436 \$	(430) \$	(12,5) %
Créances sur cartes de crédit	2 902	3 248	(346)	(10,7) %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	217	246	(29)	(11,8) %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,5 %	13,9 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,0 %	4,0 %		

Produits Les produits se sont établis à 253 millions de dollars au premier trimestre de 2021, ce qui représente une diminution de 13 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2020. La diminution découle essentiellement de ce qui suit :

- la diminution des produits d'intérêts et des frais sur cartes de crédit attribuable à la baisse du volume des créances sur cartes de crédit;
facteur en partie contrebalancé par :
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*;
- l'augmentation des commissions d'interchange attribuable aux dépenses accrues des clients.

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 48 millions de dollars au premier trimestre de 2021, ce qui représente une hausse de 67 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020 attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la réduction de 20 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances attendues au cours du trimestre à l'étude, en comparaison de l'augmentation de 50 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances attendues comptabilisée au premier trimestre de 2020;
- la diminution des radiations contractuelles;
- la baisse des coûts de financement attribuable à la baisse des créances sur cartes de crédit;
- le renversement de certaines taxes à la consommation payées;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution des produits dont il est question ci-dessus;
- la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle.

Créances sur cartes de crédit Au 27 mars 2021, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 2 902 millions de dollars, en baisse de 346 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 21 mars 2020. Cette baisse découle essentiellement des taux de paiement plus élevés. Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'est établi à 217 millions de dollars, en baisse de 29 millions de dollars comparativement au 21 mars 2020.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (12 semaines)	2020 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 668 \$	1 133 \$	535 \$	47,2 %
Entrées (sorties) nettes liées aux :				
Activités d'exploitation	852 \$	1 813 \$	(961) \$	(53,0) %
Activités d'investissement	(153)	(213)	60	28,2 %
Activités de financement	(819)	(542)	(277)	(51,1) %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	(7)	8	114,3 %
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(119) \$	1 051 \$	(1 170) \$	(111,3) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 549 \$	2 184 \$	(635) \$	(29,1) %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 852 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en baisse de 961 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2020. Cette diminution s'explique essentiellement par la quantité importante de stocks vendus en raison de la COVID-19 à la fin du premier trimestre de 2020 et par une variation défavorable des créances sur cartes de crédit.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 153 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en baisse de 60 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2020. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse des placements à court terme.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 27 mars 2021 et au 21 mars 2020 et pour les périodes closes à ces dates	2021 (12 semaines)	2020 (12 semaines)	Variation (en %)
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	35,4	35,5	(0,3) %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	16,8	16,4	2,4 %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	18,8	18,7	0,5 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	71,0	70,6	0,6 %
Nombre de magasins détenus par la société	552	547	0,9 %
Nombre de magasins franchisés	546	539	1,3 %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 345	1 344	0,1 %
Nombre total de magasins	2 443	2 430	0,5 %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	7 %	7 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	4 %	4 %	
Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage)	1 %	1 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	64 100	64 900	(1,2) %
Magasins franchisés	30 800	30 400	1,3 %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	14 000	13 900	0,7 %

Dépenses d'investissement Au premier trimestre de 2021, la société a engagé des dépenses d'investissement de 203 millions de dollars, en baisse de 8 millions de dollars, ou 3,8 %, comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2020.

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 819 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en hausse de 277 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2020. La hausse des sorties nettes liées aux activités de financement s'explique principalement par l'émission nette plus élevée de titres de créance à long terme au premier trimestre de 2020 qui a découlé du prélèvement de 350 millions de dollars effectué sur la facilité de crédit engagée de la société et par l'augmentation des rachats d'actions, en partie contrebalancées par l'augmentation de la dette bancaire et par le calendrier de versement des dividendes au quatrième trimestre de 2020.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

Flux de trésorerie disponibles²⁾

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (12 semaines)	2020 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	852 \$	1 813 \$	(961) \$	(53,0) %
Moins :				
Dépenses d'investissement	203	211	(8)	(3,8) %
Intérêts payés	86	88	(2)	(2,3) %
Paiements au titre de la location, montant net	275	328	(53)	(16,2) %
Flux de trésorerie disponibles ²⁾ⁱ⁾	288 \$	1 186 \$	(898) \$	(75,7) %

i) Les flux de trésorerie disponibles²⁾ consolidés comprennent des flux de trésorerie disponibles²⁾ de 37 millions de dollars (808 millions de dollars en 2020) provenant du secteur Vente au détail et des flux de trésorerie disponibles²⁾ de 251 millions de dollars (378 millions de dollars en 2020) provenant du secteur Services financiers.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont établis à 288 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en baisse de 898 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2020. La baisse des flux de trésorerie disponibles²⁾ s'explique essentiellement par la quantité importante de stocks vendus en raison de la COVID-19 à la fin du premier trimestre de 2020 et par une variation défavorable des créances sur cartes de crédit.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle ») et de CPG.

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

	Au 27 mars 2021			Au 21 mars 2020			Au 2 janvier 2021		
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dette bancaire	282 \$	— \$	282 \$	83 \$	— \$	83 \$	86 \$	— \$	86 \$
Dépôts à vue de clients	—	36	36	—	—	—	—	24	24
Dette à court terme	—	300	300	—	500	500	—	575	575
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	576	576	350	778	1 128	—	597	597
Dette à long terme	4 814	1 633	6 447	4 792	1 546	6 338	4 811	1 638	6 449
Certains autres passifs ⁱ⁾	117	—	117	62	—	62	117	—	117
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	5 213 \$	2 545 \$	7 758 \$	5 287 \$	2 824 \$	8 111 \$	5 014 \$	2 834 \$	7 848 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 341	—	1 341	1 317	—	1 317	1 379	—	1 379
Obligations locatives	7 580	—	7 580	7 738	—	7 738	7 522	—	7 522
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	14 134 \$	2 545 \$	16 679 \$	14 342 \$	2 824 \$	17 166 \$	13 915 \$	2 834 \$	16 749 \$

- i) Au 27 mars 2021, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 46 millions de dollars liés à la vente de cinq immeubles de commerce de détail à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (néant au 21 mars 2020; 46 millions de dollars au 2 janvier 2021).

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 27 mars 2021	Au 21 mars 2020	Au 2 janvier 2021 ⁴⁾
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,9 x	2,9 x	2,9 x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 27 mars 2021 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 21 mars 2020 et au 2 janvier 2021.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 27 mars 2021 et les a respectées tout au long du premier trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 27 mars 2021 et les a respectées tout au long du premier trimestre.

5.3 Composantes de la dette totale

Débentures Aucune débenture n'a été émise ou remboursée au cours des premiers trimestres de 2021 et de 2020.

Facilité de crédit engagée La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 7 octobre 2023. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 27 mars 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité (350 millions de dollars au 21 mars 2020; aucun montant prélevé au 2 janvier 2021). En 2020, la société a modifié sa facilité de crédit engagée et repoussé la date d'échéance du 10 juin 2021 au 7 octobre 2023.

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 27 mars 2021	Au 21 mars 2020	Au 2 janvier 2021
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD}	1 050 \$	1 000 \$	1 050 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	300	500	575
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 350 \$	1 500 \$	1 625 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 27 mars 2021 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

Fiducies de financement indépendantes Au 27 mars 2021, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 514 millions de dollars (511 millions de dollars au 21 mars 2020; 512 millions de dollars au 2 janvier 2021) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 27 mars 2021, la société avait accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 21 mars 2020 et au 2 janvier 2021) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 21 mars 2020 et au 2 janvier 2021) du principal des prêts en cours.

La date d'échéance de la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes est le 27 mai 2022.

5.4 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 27 mars 2021	Au 21 mars 2020	Au 2 janvier 2021 ⁴⁾
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	14,2 %	14,3 %	13,7 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	8,3 %	8,4 %	8,1 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 27 mars 2021 a diminué comparativement au montant inscrit au 21 mars 2020, en raison essentiellement de l'incidence négative de la comparaison des résultats du secteur Vente au détail avec les solides résultats du secteur Vente au détail pour le premier trimestre de 2020, ce qui a été en grande partie contrebalancé par la diminution des capitaux propres attribuable aux rachats d'actions. Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 27 mars 2021 a augmenté comparativement au montant inscrit au 2 janvier 2021, en raison surtout de l'augmentation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et de la diminution des capitaux propres attribuable aux rachats d'actions.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 27 mars 2021 a diminué comparativement au montant inscrit au 21 mars 2020, en raison essentiellement de la baisse du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ après impôt, partiellement contrebalancée par la diminution du taux d'endettement et la diminution des capitaux propres attribuable aux rachats d'actions. Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 27 mars 2021 a augmenté comparativement au montant inscrit au 2 janvier 2021, en raison principalement de l'augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation, qui a été plus que contrebalancée par la diminution du solde de trésorerie inclus dans le capital.

5.5 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débentures	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

5.6 Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes indiquées :

	27 mars 2021 (12 semaines)		21 mars 2020 (12 semaines)	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	347 361 480	6 837 \$	360 064 475	7 065 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	124 674	8	419 296	24
Rachetées et annulées	(5 371 864)	(106)	(2 757 577)	(54)
Émises et en circulation à la clôture de la période	342 114 290	6 739 \$	357 726 194	7 035 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(672 784)	(13) \$	(1 113 302)	(21) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	(145 000)	(3)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	431 095	8	384 298	7
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(241 689)	(5) \$	(874 004)	(17) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	341 872 601	6 734 \$	356 852 190	7 018 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	345 890 274		358 569 036	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	27 mars 2021ⁱ⁾ (12 semaines)	21 mars 2020 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)		
Actions ordinaires	0,335 \$	0,315 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$

i) Les dividendes de 0,335 \$ par action ordinaire déclarés pour le premier trimestre de 2021 étaient à payer le 1^{er} avril 2021. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le premier trimestre de 2021 étaient à payer le 31 mars 2021.

(en millions de dollars canadiens)	27 mars 2021 (12 semaines)	21 mars 2020 (12 semaines)
Dividendes déclarés		
Actions ordinaires	118 \$	116 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	3	3
Total des dividendes déclarés	121 \$	119 \$

Après la clôture du premier trimestre de 2021, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,335 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2021 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2021, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2021 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2021.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	27 mars 2021 (12 semaines)	21 mars 2020 (12 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	5 371 864	2 757 577
Contrepartie en trésorerie payée ⁱ⁾	321 \$	188 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	244	134
Diminution du capital social ordinaire	106	54
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	145 000
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	10 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	7
Diminution du capital social ordinaire	—	3

i) Une contrepartie en trésorerie de 29 millions de dollars a été payée au deuxième trimestre de 2021.

Au premier trimestre de 2020, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé une modification à l'offre publique de rachat de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« Weston ») dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston (la « convention de RCA »), afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat. Au cours du premier trimestre de 2021, 5 371 864 actions ordinaires (2 757 577 en 2020) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 350 millions de dollars (188 millions de dollars en 2020), y compris 2 778 077 actions ordinaires (1 355 077 en 2020) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 181 millions de dollars (92 millions de dollars en 2020).

Après la clôture du premier trimestre de 2021, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la TSX ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 17 106 459 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. La société pourra continuer d'acheter de ses actions ordinaires auprès de Weston conformément à l'exemption accordée par la TSX. Les achats auprès de Weston seront effectués dans le cadre de la convention de RCA. Au 27 mars 2021, la société avait racheté 15 919 038 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente.

5.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au premier trimestre de 2021. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2020 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. La société a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance.

Contrats à terme sur obligations Au premier trimestre de 2021, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur notionnelle totale de 75 millions de dollars visant à couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt. La société a déterminé que ces contrats de couverture étaient efficaces à la clôture du trimestre et a inclus les fluctuations liées aux contrats à terme sur obligations dans les autres éléments du résultat global.

Contrats de change à terme Au premier trimestre de 2021, la Banque PC a conclu des contrats de change à terme d'une valeur notionnelle de 39 millions de dollars américains visant à couvrir son exposition à certains montants à payer en dollars américains, dont une tranche de 10 millions de dollars américains était arrivée à échéance à la clôture du trimestre. La société a déterminé que ces contrats de couverture, qui arriveront à échéance en décembre 2021, étaient efficaces à la clôture du trimestre et a inclus les fluctuations liées aux contrats de change à terme dans les autres éléments du résultat global.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du premier trimestre de 2021, voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestres

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. L'exercice 2020 comptait 53 semaines et l'exercice 2019 comptait 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme l'exercice 2020, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021	2020⁴⁾	2020 ⁴⁾	2019 ⁴⁾	2020 ⁴⁾	2019 ⁴⁾	2020 ⁴⁾	2019 ⁴⁾
	(12 semaines)	(12 semaines)	(13 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Produits	11 872 \$	11 800 \$	13 286 \$	11 590 \$	15 671 \$	14 655 \$	11 957 \$	11 133 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	1 218	1 165	1 313	1 113	1 518	1 470	1 008	1 174
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	313	240	345	254	342	331	169	286
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	392	349	431	326	459	451	260	376
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (en dollars)	0,91 \$	0,67 \$	0,98 \$	0,70 \$	0,96 \$	0,91 \$	0,47 \$	0,78 \$
Dilué (en dollars)	0,90 \$	0,66 \$	0,98 \$	0,70 \$	0,96 \$	0,90 \$	0,47 \$	0,77 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,13 \$	0,97 \$	1,22 \$	0,90 \$	1,28 \$	1,23 \$	0,72 \$	1,02 \$
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,1 %	9,6 %	8,6 %	1,9 %	6,9 %	0,1 %	10,0 %	0,6 %
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	(1,7) %	10,7 %	3,7 %	3,9 %	6,1 %	4,1 %	(1,1) %	4,0 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre. Les produits ont été inhabituellement élevés tout au long de 2020 et depuis le début de 2021 en raison de la COVID-19;
- l'incidence de la 13^e/53^e semaine au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,6 million de pieds carrés pour atteindre 71 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- l'incidence de la 13^e/53^e semaine au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence du plan de fermeture de magasins de la société;
- les améliorations de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités;
 - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - le profit et la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
 - certains éléments liés à des périodes précédentes.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2021 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 2 janvier 2021 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2020 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2020 ainsi que la notice annuelle 2020 de la société peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

10. Perspectives³⁾

Il est difficile pour la société de prédire les répercussions précises de la COVID-19 sur les résultats financiers de 2021. Toutefois, Loblaw s'attend à ce que les ventes de produits alimentaires demeurent élevées en raison des répercussions de la pandémie qui se font toujours sentir, y compris l'incidence des mesures de confinement dans plusieurs territoires. Lorsque les économies rouvriront, la croissance des produits sera mise à l'épreuve en comparaison des ventes élevées de 2020. On s'attend à une amélioration des coûts en comparaison des coûts importants liés à la COVID-19 engagés par la société et à ce que les programmes d'amélioration des processus et de création d'efficacités ainsi que les connaissances fondées sur des données continuent de générer des bénéfices. On prévoit des niveaux modérés de réforme réglementaire.

La société a déjà annoncé que, pour l'exercice entier, elle s'attendait à ce que :

- ses principaux secteurs d'activité de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la rentabilité de *PC Finance*^{MD} augmente;
- la croissance du BPA se situe dans le bas d'une fourchette à deux chiffres, exclusion faite de l'incidence de la 53^e semaine au quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- des dépenses d'investissement d'environ 1,2 milliard de dollars soient effectuées, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- un remboursement de capital aux actionnaires soit effectué au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

La société a dégagé une solide performance sur le plan financier au cours du premier trimestre et ce momentum s'est poursuivi au cours des quatre premières semaines du deuxième trimestre, positionnant la société de manière à dépasser ses prévisions en matière de BPA pour l'exercice. Toutefois, ce n'est que le début de l'exercice et, en raison de l'incertitude et de la volatilité persistantes causées par la pandémie de COVID-19, la société ne mettra pas à jour ses perspectives pour l'exercice entier à l'heure actuelle.

La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir des répercussions sur les activités de la société. Au premier trimestre, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a bénéficié de la pandémie, mais les résultats de la société se comparent toutefois à la demande sans précédent et aux réserves constituées par les consommateurs vers la fin du trimestre correspondant. Loblaw a continué d'offrir de la valeur dans les catégories qui comptent le plus pour les consommateurs, conservant les parts de marché acquises au cours de la pandémie dans les secteurs des magasins conventionnels, des pharmacies et de la beauté. Dans le secteur des pharmacies au détail, la composition des produits a nuí au chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin et a continué d'avoir une incidence négative sur les catégories à marge plus élevée.

Au deuxième trimestre de 2021, les résultats de la société seront comparés au bond des produits observé à l'exercice précédent, ainsi qu'au trimestre où les coûts liés à la COVID-19 ont été les plus élevés. Au cours des quatre semaines ayant suivi la clôture du premier trimestre, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation a légèrement reculé, tandis que le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies a progressé de façon favorable, en comparaison d'une croissance de 10,0 % du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation et d'un recul de 1,1 % de celui du secteur des pharmacies au détail au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La société s'attend à engager des coûts liés à la COVID-19 de l'ordre de 65 millions de dollars à 75 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2021, comparativement à des coûts liés à la COVID-19 de 282 millions de dollars engagés au cours du deuxième trimestre de 2020.

La pandémie de COVID-19 a accéléré certaines tendances à plus long terme, ce qui a permis à la société de faire progresser ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé connectés et les Paiements et récompenses.

11. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle; le montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle; et le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2021 (12 semaines)				2020 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	11 670 \$	253 \$	(51) \$	11 872 \$	11 584 \$	266 \$	(50) \$	11 800 \$
Coût des marchandises vendues	8 137	37	—	8 174	8 134	25	—	8 159
Marge brute	3 533 \$	216 \$	(51) \$	3 698 \$	3 450 \$	241 \$	(50) \$	3 641 \$
Montant ajusté de la marge brute	3 533 \$	216 \$	(51) \$	3 698 \$	3 450 \$	241 \$	(50) \$	3 641 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2021 (12 semaines)			2020⁴⁾ (12 semaines)		
Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			316 \$			243 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			19			33
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			160			172
Impôt sur le résultat			122			93
Résultat d'exploitation	553 \$	64 \$	617 \$	538 \$	3 \$	541 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	117 \$	— \$	117 \$	119 \$	— \$	119 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	4	—	4	15	—	15
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(5)	—	(5)	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(8)	—	(8)	15	—	15
Éléments d'ajustement	108 \$	— \$	108 \$	149 \$	— \$	149 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	661 \$	64 \$	725 \$	687 \$	3 \$	690 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	601	9	610	589	5	594
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(117)	—	(117)	(119)	—	(119)
Montant ajusté du BAIIA	1 145 \$	73 \$	1 218 \$	1 157 \$	8 \$	1 165 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au premier trimestre de 2021, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes de 4 millions de dollars liées à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. La société investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Les volumes provenant des centres de distribution de Laval et d'Ottawa seront transférés à Cornwall et la société s'attend à engager des coûts de restructuration supplémentaires liés à ces fermetures tout au long de 2021 et jusqu'en 2022.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Profit/perte sur la vente d'immeubles non exploités Au premier trimestre de 2021, la société a cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et comptabilisé un profit de 5 millions de dollars lié à la vente.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens)	2021 (12 semaines)	2020 (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	160 \$	172 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	160 \$	172 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (12 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	725 \$	690 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	160	172
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	565 \$	518 \$
Impôt sur le résultat	122 \$	93 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	29	40
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	151 \$	133 \$
Taux d'impôt effectif	26,7 %	25,2 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	26,7 %	25,7 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	316 \$	243 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	313 \$	240 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	316 \$	243 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	79	109
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	395 \$	352 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	392 \$	349 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	348,2	361,2

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

	2021 (12 semaines)		2020⁴⁾ (12 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)				
Montant présenté	313 \$	0,90 \$	240 \$	0,66 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	86 \$	0,25 \$	87 \$	0,24 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	3	0,01	11	0,03
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(4)	(0,01)	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(6)	(0,02)	11	0,03
Éléments d'ajustement	79 \$	0,23 \$	109 \$	0,30 \$
Montant ajusté¹⁾	392 \$	1,13 \$	349 \$	0,97 \$

i) Les données comparatives au titre du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ont été retraitées en raison de l'arrondissement.

Flux de trésorerie disponibles²⁾ Le tableau qui suit présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2021 (12 semaines)	2020 (12 semaines)
Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens)		
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	852 \$	1 813 \$
Moins :		
Dépenses d'investissement	203	211
Intérêts payés	86	88
Paievements au titre de la location, montant net	275	328
Flux de trésorerie disponibles²⁾ⁱ⁾	288 \$	1 186 \$

i) Les flux de trésorerie disponibles²⁾ consolidés comprennent des flux de trésorerie disponibles²⁾ de 37 millions de dollars (808 millions de dollars en 2020) provenant du secteur Vente au détail et des flux de trésorerie disponibles²⁾ de 251 millions de dollars (378 millions de dollars en 2020) provenant du secteur Services financiers.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.

Changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR entrant en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2021 En 2020, la direction a procédé à un examen des éléments d'ajustement historiques en vue de réduire le nombre d'éléments qu'elle exclut de ses mesures financières non conformes aux PCGR. La direction est arrivée à la conclusion qu'afin de présenter les éléments d'ajustement d'une manière plus cohérente avec celle de ses pairs canadiens et américains, la société n'apportera plus d'ajustements pour tenir compte des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes (déduction faite des reprises), de certaines charges de restructuration et autres charges connexes, des frais de règlement au titre des régimes de retraite, des modifications des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi et d'autres éléments.

À compter du premier trimestre de 2021, les charges de restructuration et autres charges connexes seront considérées comme un élément d'ajustement uniquement si elles sont significatives et qu'elles font partie d'un plan de restructuration annoncé publiquement. Les autres éléments inhabituels seront évalués au cas par cas en fonction de leur nature, de leur ampleur et de leur propension à se reproduire. Ce changement est entré en vigueur au premier trimestre de 2021, avec retraitement des périodes comparatives à ce moment.

Le sommaire qui suit présente un rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR présentées précédemment en 2020 avec celles présentées en vertu de la nouvelle méthode comptable depuis le premier trimestre de 2021.

	Période de 12 semaines close le 21 mars 2020			Période de 12 semaines close le 13 juin 2020			Période de 16 semaines close le 3 octobre 2020			Période de 13 semaines close le 2 janvier 2021			Période de 53 semaines close le 2 janvier 2021		
(en millions de dollars canadiens)	Secteur Vente au détail	Secteur Services financiers	Chiffres consolidés	Secteur Vente au détail	Secteur Services financiers	Chiffres consolidés	Secteur Vente au détail	Secteur Services financiers	Chiffres consolidés	Secteur Vente au détail	Secteur Services financiers	Chiffres consolidés	Secteur Vente au détail	Secteur Services financiers	Chiffres consolidés
Montant ajusté du résultat d'exploitation - présenté précédemment	691 \$	3 \$	694 \$	502 \$	34 \$	536 \$	840 \$	44 \$	884 \$	787 \$	53 \$	840 \$	2 820 \$	134 \$	2 954 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :															
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(17) \$	— \$	(17) \$	(17) \$	— \$	(17) \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	(4)	—	(4)	(8)	—	(8)	(6)	—	(6)	(2)	—	(2)	(20)	—	(20)
Éléments d'ajustement	(4) \$	— \$	(4) \$	(8) \$	— \$	(8) \$	(6) \$	— \$	(6) \$	(19) \$	— \$	(19) \$	(37) \$	— \$	(37) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation - retraité	687 \$	3 \$	690 \$	494 \$	34 \$	528 \$	834 \$	44 \$	878 \$	768 \$	53 \$	821 \$	2 783 \$	134 \$	2 917 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	589	5	594	593	5	598	789	6	795	600	9	609	2 571	25	2 596
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(119)	—	(119)	(118)	—	(118)	(155)	—	(155)	(117)	—	(117)	(509)	—	(509)
Montant ajusté du BAIIA - retraité	1 157 \$	8 \$	1 165 \$	969 \$	39 \$	1 008 \$	1 468 \$	50 \$	1 518 \$	1 251 \$	62 \$	1 313 \$	4 845 \$	159 \$	5 004 \$

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire :

	Période de 12 semaines close le 21 mars 2020		Période de 12 semaines close le 13 juin 2020		Période de 16 semaines close le 3 octobre 2020		Période de 13 semaines close le 2 janvier 2021		Période de 53 semaines close le 2 janvier 2021	
(en millions de dollars canadiens/ en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant ajusté - présenté précédemment	352 \$	0,97 \$	266 \$	0,74 \$	464 \$	1,30 \$	445 \$	1,26 \$	1 527 \$	4,26 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(13) \$	(0,04) \$	(13) \$	(0,04) \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	(3)	—	(6)	(0,02)	(5)	(0,02)	(1)	—	(15)	(0,04)
Éléments d'ajustements	(3) \$	— \$	(6) \$	(0,02) \$	(5) \$	(0,02) \$	(14) \$	(0,04) \$	(28) \$	(0,08) \$
Montant ajusté - retraité	349 \$	0,97 \$	260 \$	0,72 \$	459 \$	1,28 \$	431 \$	1,22 \$	1 499 \$	4,18 \$

Ce changement de méthode n'a pas eu d'incidence sur la marge brute du secteur Vente au détail, sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et sur le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail, ni sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présentés précédemment dans les rapports de gestion annuel et intermédiaire de 2020 de la société.

12. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 4 mai 2021
Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2020 de la société, à la page 142.
- 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
- 4) Certains chiffres ont été retraités en raison du changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR. Voir la rubrique 11 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du Rapport du premier trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.